



CSE du 14 décembre 2017
Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

Le SNES-FSU s'associe au SNUIPP-FSU et apporte tout son soutien aux collègues de Seine-Saint-Denis, en action aujourd'hui pour demander la mise en œuvre d'un plan de développement à la hauteur des besoins de ce département, à forte natalité et qui connaît de fortes difficultés de recrutement.

Nous pourrions parler des trois journées de carence, de la non compensation de la CSG et du gel du point d'indice, de la question au combien brûlante des téléphones portables... de la laïcité... l'actualité de l'éducation est partout, dans les sujets les plus graves comme dans ceux qui pourraient paraître légers mais dont les conséquences sont importantes pour nos élèves, nos métiers, nos conditions de travail.

Nous constatons au CSE de rentrée les effets de la crise du recrutement, nous ne pouvons aujourd'hui que déplorer la baisse du nombre de postes mis au concours. Le signal est désastreux pour les étudiants et futurs étudiants, il l'est aussi pour les collègues, en particulier dans le contexte d'une réforme du lycée. L'ambiance est délétère dans les lycées actuellement : quelles disciplines feront les frais de la réforme ? Celle de 2010 a entraîné sur l'académie de Lille l'équivalent de la fermeture de 10 lycées. Le ministre ne cesse de rappeler le coût trop élevé du lycée français par rapport à la moyenne européenne. Mais nos formations sont plus complètes, pourquoi vouloir les faire rentrer à tout prix dans un moule international dont on connaît les limites ? En France, 80 % des bacheliers qui entrent dans le supérieur en sortent avec un diplôme. 80 % contre 68 % dans l'OCDE (76 % en Finlande). L'éducation est un investissement, pas un coût, cessons l'éducation-basching utilisée pour justifier les réformes en cours. Reconnaissons et défendons les points forts de notre système.

Les attendus en licence viennent d'être publiés par le ministère de l'enseignement supérieur. Leur lecture est affligeante. Certains attendus sont tellement généraux qu'ils devraient être le propre de tout bachelier : possession « d'un bon niveau de culture générale », de « capacités d'argumentation », de « logique et de synthèse »... D'autres attendus semblent avoir pour seul objectif de dissuader certains lycéens de poser leur candidature. Les bacheliers littéraires sont les grands perdants. Ils ont rarement accès à l'enseignement optionnel de mathématiques. Ils se voient ainsi évincés de psychologie et de STAPS (qui demandent un bon niveau scientifique). Ceux des séries technologiques sont systématiquement exclus des formations qui correspondent aux spécialités de leur bac par une mise en avant des compétences scientifiques générales et celles d'expression écrite et orale. Des compétences « comportementales » indiquées dans les attendus peuvent donner matière à des interprétations très diverses donc inégalitaires voire discriminantes du fait de l'origine sociale. L'entrée en médecine est par exemple conditionnée à la qualité d'empathie. STAPS valorise l'engagement associatif. Or les lycéens n'ont pas tous le loisir de s'investir dans des associations soit parce qu'ils travaillent, soit parce qu'ils sont dans des territoires très enclavés. Ces attendus confirment malheureusement les craintes déjà exprimées par le SNES-FSU sur la volonté de sélection sociale déguisée en différenciation d'aptitudes et de profils. Tout se passe comme s'il était désormais nécessaire de vérifier par d'autres moyens les connaissances et compétences que le

bac est censé certifier. Ces attendus régleront peut-être la question de l'insuffisance des capacités d'accueil, mais ils vont surtout évincer les jeunes les plus fragiles.

Nous rappelons notre demande de retrait du projet de loi sur l'entrée dans l'enseignement supérieur.

En collège, d'autres problèmes se posent, concernant en particulier l'évaluation des élèves. Dans certains établissements, la direction paramètre l'application de recueil de l'évaluation, tel Pronote, de façon à empêcher le relevé de notes chiffrées. Face à ce paramétrage, des collègues notent la moyenne de l'élève dans l'appréciation pour faire figurer la trace de leur travail de l'évaluation. Or nous avons des remontées de situations dans lesquelles les chefs d'établissement, d'autorité, effacent les moyennes enregistrées dans les appréciations, laissant un bilan périodique incomplet à disposition des parents et piétinant la liberté pédagogique des collègues. Ces cas sont perlés, bien sûr, mais ils illustrent bien l'usine à gaz mise en place ces dernières années au collège. Nous continuons de demander une simplification de ces procédures, et le respect des choix pédagogiques des collègues.

Sur les textes présentés ce jour

- l'extension de l'expérimentation de l'affectation des bacs pro en BTS nous pose problème : aucun bilan pédagogique n'en est tiré, rien sur les dispositifs de remédiation nécessaires ; de plus, les collègues en BTS sont mis devant le fait accompli et remontent des difficultés à bien faire leur métier. Nous voterons contre.

- en ce qui concerne le redoublement, nous avons estimé la baisse du redoublement en Seconde entre 2006 et 2016, de 14,4 % à 4,3%, représente une économie de plus de 300 millions d'euros par cohorte de lycéens, soit l'équivalent de 7 000 profs. Nous demandons une fois de plus que ces moyens soient rendus afin de permettre la mise en place de dispositifs de remédiation. Nous nous abstiendrons sur ce texte puisque s'il permet au conseil de classe de proposer le redoublement, ce qui est particulièrement bienvenue en Seconde, il le conditionne à des mesures d'accompagnement dont on sait bien qu'elles relèvent du code de l'éducation et non de la réalité de terrain, faute de financement.

- nous serons enfin attentifs à ce que le plan choral permette de solidifier la chorale dans les établissements. Nous rappelons notre demande de fléchage des heures d'enseignements facultatifs et d'abondement des dotations de façon à permettre leur existence sur le terrain, sans mise en concurrence avec les autres disciplines ou les dédoublements.